CAPERN-086
2022-05-04
C. Paquette

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022 2023

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Renseignements particuliers

Troisième groupe d'opposition

Québec

QUESTION	ONGLET
1. LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS FORMÉS OU EXISTANTS DEPUIS 2010-2011; VENTILATION PAR ANNÉE FINANCIÈRE. MEMBRES DES COMITÉS (INCLUANT LES MEMBRES EXTERNES, LES OBSERVATEURS OU LES PROVISOIRES), DÉPENSES ET MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE COMITÉ, DATE DES RENCONTRES EN 2021-2022, RÉSULTATS DES RENCONTRES ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DES COMITÉS; VENTILATION PAR MOIS.	1.
SECTEUR MINES	
2. VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES, DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE : a. À L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE; b. À L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE; c. AUX AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT.	2.
3. DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC, PAR ANNÉE FINANCIÈRE DEPUIS 10 ANS, HORS CHANTIER ET EN CHANTIER, PAR RÉGION ET SELON LES MINÉRAUX RECHERCHÉS; VENTILATION PAR MOIS. PRÉVISIONS DES DÉPENSES POUR 2022-2023; VENTILATION PAR MOIS.	3.
4. VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS OU DES VERSEMENTS REÇUS EN GARANTIE FINANCIÈRE DEVANT ASSURER LA RESTAURATION DES MINES EN EXPLOITATION DEPUIS LE 22 AOÛT 2013. PRÉCISER, POUR CHACUN DES PROJETS MINIERS : LE MONTANT DÛ, LES VERSEMENTS EFFECTUÉS, LES DÉLAIS ET LES RETARDS DE PAIEMENT.	4.
5. DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE ET PAR MOIS, FOURNIR LA LISTE DES SITES MINIERS SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE, EN PRÉCISANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES ET CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX. POUR CHACUN DES SITES, INDIQUER LES COÛTS DE RESTAURATION PRÉVUS. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023 ET LE COÛT DES TRAVAUX PRÉVUS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.	5.
6. LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS DEPUIS 10 ANS; VENTILER PAR MOIS. INDIQUER LE MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE DEPUIS 10 ANS ET FOURNIR UNE VENTILATION PAR MOIS. INDIQUER LE MONTANT ÉCONOMISÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN VERTU DE CES ENTENTES.	6.

7.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022.	7.
8.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022.	8.
9.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS. LISTE DES BAUX ET NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS.	9.
10.	SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. LISTE DES BAUX ET NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS.	10.
11.	VENTILATION PAR MOIS DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS DEPUIS 10 ANS. DÉTAILLER LES ACTIONS ENTREPRISES AFIN DE RÉCUPÉRER CES MONTANTS ET LES FRAIS LIÉS À CES RECOURS.	11.
12.	VENTILATION, PAR MINE, PAR MINERAI EXPLOITÉ ET PAR MOIS, DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS DEPUIS 10 ANS.	12.
13.	QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI ICI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION, DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR USINE DE TRANSFORMATION, PAR TYPE DE TRANSFORMATION, PAR TYPE DE MINERAI ET PAR MOIS.	13.
14.	LISTE DES AVIS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE SECTEUR MINIER DU MINISTÈRE DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS, INCLUANT LE NOM DE L'ENTREPRISE VISÉE, LE MONTANT ET LES INFRACTIONS COMMISES.	14.
15.	TONNAGE EXTRAIT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR TYPE DE MINERAI, PAR MINE ET PAR MOIS.	15.
16.	LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE OU DE RENOUVELLEMENT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE ET PAR MOIS.	16.
17.	COPIE DU PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS ORPHELINS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE, DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ DEPUIS 10 ANS ET MONTANT PRÉVU POUR 2022-2023; VENTILATION PAR MOIS.	17.
18.	MONTANTS ALLOUÉS À L'ACQUISITION DE DONNÉES GÉOSCIENTIFIQUES, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS, DEPUIS 10 ANS, ET LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.	18.

19. NOMBRE D'INSPECTEURS ET D'ETC CHARGÉS DE L'INSPECTION DES PUITS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL. NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2009-2010, EN VENTILANT PAR TYPE DE PUITS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.	19.
20. EFFECTIF DÉDIÉ AU CONTRÔLE ET AUX INSPECTIONS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.	20.
21. EFFECTIF LIÉ À L'ÉMISSION DE PERMIS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.	21.
22. EFFECTIF DÉDIÉ À LA VÉRIFICATION DES PLANS DE RESTAURATION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.	22.
23. EFFECTIF DÉDIÉ À L'ÉMISSION D'AVIS D'INFRACTION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.	23.
24. FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION SUR LES INSPECTIONS MENÉES PAR L'AQLPA ET CMAVI POUR LE MINISTÈRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR L'INSPECTION DES PUITS INACTIFS DU QUÉBEC : a. NOMBRE DE PUITS LOCALISÉS; b. NOMBRE DE PUITS NON LOCALISÉS; c. NOMBRE DE PUITS INSPECTES VISUELLEMENT (SUR LE TOTAL DES PUITS LOCALISES); d. NOMBRE DE PUITS EXCAVES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES VISUELLEMENT); e. NOMBRE DE PUITS CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES); f. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES); g. NOMBRE DE PUITS PRESENTANT DES FUITES D'HYDROCARBURES AU-DELA DU SEUIL TOLERABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES); h. NOMBRE DE PUITS PRESENTANT DES FUITES DE METHANE AU-DELA DU SEUIL TOLERABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES); i. NOMBRE DE PUITS PRESENTANT DES COFFRAGES CORRECTEMENT SCELLES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES); j. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES CORRECTIVES.	24.

25. FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION SUR LES INSPECTIONS MENÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR L'INSPECTION DES PUITS INACTIFS DU QUÉBEC : a. NOMBRE DE PUITS LOCALISÉS; b. NOMBRE DE PUITS NON LOCALISÉS; c. NOMBRE DE PUITS INSPECTES VISUELLEMENT (SUR LE TOTAL DES PUITS LOCALISES); d. NOMBRE DE PUITS EXCAVES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES VISUELLEMENT); e. NOMBRE DE PUITS CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES); f. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES); g. NOMBRE DE PUITS PRESENTANT DES FUITES D'HYDROCARBURES AU-DELA DU SEUIL TOLERABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES) ; h. NOMBRE DE PUITS PRESENTANT DES FUITES DE METHANE AU-DELA DU SEUIL TOLERABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES) ; i. NOMBRE DE PUITS PRESENTANT DES COFFRAGES CORRECTEMENT SCELLES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTES) ; j. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES CORRECTIVES.	25.
26. VENTILATION, PAR MOIS, DES SOMMES ALLOUÉES POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES SITES MINIERS, TANT SUR LE PLAN DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT QUE SUR CELUI DES REDEVANCES.	26.
27. QUANTITÉ ET VALEUR DU MINERAI EXTRAIT AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.	27.
28. MONTANT DES REDEVANCES VERSÉES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.	28.
29. LISTE ET MONTANT DES CONTRIBUTIONS VERSÉES PAR LES TITULAIRES D'UN BAIL MINIER.	29.
30. LISTE DE TOUS LES PLANS DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION APPROUVÉS PAR LE MINISTRE DEPUIS NOVEMBRE 2018 ET PAR LES PRÉCÉDENTES ADMINISTRATIONS DEPUIS AVRIL 2014.	30.
31. ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022, CONCERNANT LE SUIVI DE L'ENGAGEMENT DE POURSUIVRE LA RESTAURATION DES PARCS DE RÉSIDUS MINIERS, INCLUANT LES SOMMES INJECTÉES EN 2021-2022.	31.

SECTEUR DU TERRITOIRE ET DU FONCIER	
32. LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE DEPUIS 10 ANS, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS. DÉTAILLER LES SOMMES OBTENUES POUR L'ÉMISSION DE CES BAUX.	32.
33. NOMBRE DE RENOUVELLEMENT DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2022-2023; DÉTAILLER LES SOMMES OBTENUES POUR CES RENOUVELLEMENTS. VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.	33.
34. SOMME SUPPLÉMENTAIRE OBTENUE PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE LOYER DES TERRAINS DE VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION, DEPUIS SA MISE EN APPLICATION; VENTILER PAR MOIS.	34.
35. LISTE DES TARIFS APPLICABLES ET ÉVOLUTION DES TARIFS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.	35.
36. LISTE DES BAUX DE VILLÉGIATURE AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES DEPUIS 10 ANS; VENTILER PAR MOIS.	36.
37. LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MERN DEPUIS 10 ANS. NOM DES BÉNÉFICIAIRES, RAISONS DES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET COMPENSATIONS ACCORDÉES; VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.	37.
38. BUDGETS CONSACRÉS À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 10 ANS, INCLUANT L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX; VENTILATION PAR MOIS.	38.
39. DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LES NOMS ET LES ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU DES BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT : a. LA DATE; b. LA DURÉE; c. LE MONTANT DES CONTRATS; d. L'OBJET DES CONTRATS; e. LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES FIRMES OU DES BUREAUX DE PROFESSIONNELS.	39.

SECTEUR ENERGIE	
40. POUR 2021-2022, LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ À CHAQUE PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT, POUR CHACUN : a. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; b. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; c. LE MONTANT ACCORDÉ; d. LES ÉMISSIONS DE GES ÉVITÉES OU RÉDUITES GRÂCE AU FINANCEMENT OU À LA SUBVENTION.	40.
41. FOURNIR LE DETAIL DE TOUTES LES SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LES PROGRAMMES GERES PAR TRANSITION ENERGETIQUE QUEBEC (ET PAS SEULEMENT LE MONTANT GLOBAL PAR PROGRAMME).	41.
42. FOURNIR LA LISTE DE TOUTES LES NOMINATIONS DEPUIS LE 1ER AVRIL 2014 A LA REGIE DE L'ENERGIE SUR RECOMMANDATION DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES.	42.
43. POUR LE PROGRAMME « ÉCOPERFORMANCE (PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE POUR DES PROJETS D'EFFICACITE ENERGETIQUE ET DE CONVERSION) », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	43.

44. POUR LE « PROGRAMME DE BIOMASSE FORESTIERE RESIDUELLE (PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE POUR DES PROJETS DE CONVERSION ENERGETIQUE A LA BIOMASSE FORESTIERE RESIDUELLE) », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	44.
45. POUR LE PROGRAMME « TECHNOCLIMAT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	45.
46. POUR LE PROGRAMME « CHAUFFEZ VERT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	46.

47. POUR LE PROGRAMME « RENO-CLIMAT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	47.
48. POUR LE PROGRAMME « ÉCONOLOGIS », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	48.
49. POUR LE PROGRAMME « NOVOCLIMAT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	49.

50. POUR LE PROGRAMME « ROULEZ ELECTRIQUE », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE : a. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); b. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2); c. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE; d. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2); e. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$); f. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$); g. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE); h. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.	50.
51. POUR CHACUN DES PERMIS SUIVANTS : a. RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL; b. LEVÉ GÉOPHYSIQUE; c. FORAGE OU RÉENTRÉE DE PUITS; d. COMPLÉTION DE PUITS; e. MODIFICATION DE PUITS; f. AUTORISATION DE FERMETURE DE PUITS; g. BAUX D'EXPLOITATION. INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES PERMIS ACCORDES A COMPTER DE L'ANNEE 2011-2012. INDIQUER LA SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTERE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS. INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2022 ET LEUR DATE D'ECHEANCE. INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES PERMIS REVOQUES.	51.
52. DEPUIS 10 ANS, POUR CHACUN DES PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL, INDIQUER LE TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LEURS DÉTENTEURS POUR CONSERVER LEUR PERMIS.	52.
53. DEPUIS 10 ANS, POUR LES GAZ DE SCHISTE, FOURNIR : a. NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE RELATIVEMENT À L'EXPLORATION DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT; b. LISTE COMPLÈTE DES FORAGES ET DES FRACTURATIONS HYDRAULIQUES RÉALISÉS POUR CHACUN DES PERMIS OCTROYÉS; c. NOMBRE ET DÉTAIL DE CHACUNE DES INSPECTIONS RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LES PUITS ACTUELS; d. NOMBRE ET DÉTAIL DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE MINISTÈRE.	53.

54.	DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION REÇUES POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES.	54.
55.	DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIE DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES.	55.
56.	DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES ET LA DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE.	56.
57.	TOTAL DE LA PUISSANCE INSTALLÉE EN ÉNERGIE ÉOLIENNE AU 31 MARS 2022. INDIQUER LE LIEU DE LOCALISATION, LE NOMBRE D'ÉOLIENNES, LE PROMOTEUR ET LA PUISSANCE INSTALLÉE.	57.
58.	INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. INCLURE ÉGALEMENT LA LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS.	58.
59.	SOMMES DÉVOLUES À L'ANALYSE DU POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE AU NORD DU 49^{E} PARALLÈLE, INCLUANT LE POTENTIEL EN ÉNERGIES HYDRAULIQUE, ÉOLIENNE ET SOLAIRE.	59.
60.	ÉTAT DE SITUATION DE LA PRODUCTION DES PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES, PAR PROJET. LISTE DES PROJETS AUTORISÉS ET REFUSÉS DEPUIS LE 23 AVRIL 2014.	60.
61.	NOMBRE D'INSPECTEURS DÉDIÉS À L'INSPECTION DES PUITS DE GAZ INACTIFS. ÉVOLUTION DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.	61.
62.	NOMBRE D'INSPECTEURS DÉDIÉS À L'INSPECTION DES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE D'EXTRACTION PÉTROLIÈRE DEPUIS 2014-2015. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.	62.
63.	NOMBRE DE TRAVAUX DE FORAGE POUR LA RECHERCHE DE GAZ NATUREL AUTORISÉS DEPUIS CINQ ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE ET PAR RÉGION. INDIQUER LE NOMBRE D'INSPECTIONS MENÉES POUR CHACUN DES FORAGES ET DES PUITS. FOURNIR UNE VENTILATION PAR FORAGE OU PAR PUITS.	63.

64. VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES LIÉES À L'UNITÉ DE VIGILANCE SUR LES HYDROCARBURES. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES TENUES EN 2021-2022 ET LE CALENDRIER DES RENCONTRES POUR 2022-2023, DE MÊME QU'UN COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET AVIS PRODUITS.	64.
65. POUR TOUS LES PERMIS D'EXPLOITATION ET D'EXPLORATION GAZIÈRE OU PÉTROLIÈRE, IDENTIFIER LES PROJETS POUR LESQUELS DE LA FRACTURATION HYDRAULIQUE OU DES FORAGES HORIZONTAUX SONT PRÉVUS.	65.
66. ÉVOLUTION DES PERMIS D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES DEPUIS CINQ ANS, VENTILATION PAR ANNÉE ET PAR MOIS.	66.
BUREAU DE L'EFFICACITE ET DE L'INNOVATION ENERGETIQUES (BEIÉ)	
67. VENTILATION PAR MOIS DU BUDGET DU BEIÉ DEPUIS 10 ANS, INCLUANT LA VENTILATION DES SOURCES DE REVENUS POUR CHAQUE MOIS.	67.
68. DEPUIS 10 ANS, VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE DU NOMBRE D'EMPLOYÉS, PLUS PARTICULIÈREMENT DU NOMBRE PRÉVU POUR LA GESTION DU FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.	68.
69. L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA VENTILATION PAR MOIS DU BUDGET OCTROYÉ DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, POUR ASSURER LE SUIVI DE SON APPLICATION.	69.
70. POUR CHAQUE PROGRAMME ET INTERVENTION (FINANCÉ EN TOTALITÉ PAR L'AGENCE OU EN PARTENARIAT), BUDGET DES DÉPENSES ET RÉSULTATS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE.	70.
71. LISTE DE TOUT COMITÉ (AVEC DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES OU TOUT AUTRE PARTENAIRE) DONT A FAIT PARTIE LE BEIÉ DEPUIS 10 ANS EN PRÉCISANT LEURS MANDATS, LES MEMBRES ET LES RÉSULTATS ATTEINTS.	71.
SECTEUR PLAN NORD	
72. LISTE DES PROJETS MINIERS SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD, PAR MOIS ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE, DEPUIS 10 ANS.	72.
73. VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'ÉLABORATION, L'ANNONCE ET LA MISE EN PLACE DU PROJET-PILOTE DE STATIONS MULTICARBURANTS, PAR STATION ET PAR MOIS. INDIQUER LE NOMBRE PROJETÉ D'UTILISATEURS DE CHACUNE DE CES STATIONS MULTICARBURANTS POUR CHACUN DES CARBURANTS QUI Y SERONT DISPONIBLES, SOIT L'ESSENCE, LES BIOCARBURANTS, LE GAZ NATUREL, LE PROPANE, L'ÉLECTRICITÉ ET L'HYDROGÈNE.	73.

74. CONCERNANT LES CAS D'OCCUPATION ILLÉGALE DE TERRES PUBLIQUES, VENTILÉ PAR MOIS ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE : a. LE NOMBRE D'INSPECTEURS AFFECTÉS À LA SURVEILLANCE DES TERRES PUBLIQUES; b. LE NOMBRE D'AVIS DE PRISE DE POSSESSION ÉMIS; c. LE NOMBRE DE CAS DE PRISE DE POSSESSION DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX; d. LE NOMBRE DE CAS DE BRÛLAGE DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX; e. LES SOMMES DÉPENSÉES POUR CES INSPECTIONS, L'ÉMISSION DE CES AVIS, CES PRISES DE POSSESSION ET CES BRÛLAGES.	74.

QUESTION PARTICULIÈRE #1

LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS FORMÉS OU EXISTANTS DEPUIS 2010-2011; VENTILATION PAR ANNÉE FINANCIÈRE. MEMBRES DES COMITÉS (INCLUANT LES MEMBRES EXTERNES, LES OBSERVATEURS OU LES PROVISOIRES), DÉPENSES ET MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE COMITÉ, DATE DES RENCONTRES EN 2020-2021, RÉSULTATS DES RENCONTRES ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DES COMITÉS; VENTILATION PAR MOIS.

Veuillez vous référer à la question particulière #4 de l’opposition officielle.

QUESTION PARTICULIÈRE # 2

VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES, DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE :
A) À L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE;
B) À L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE;
C) AUX AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT.

Veuillez vous référer à la question particulière #79 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE #3

DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC, PAR ANNÉE FINANCIÈRE DEPUIS 10 ANS, HORS CHANTIER ET EN CHANTIER, PAR RÉGION ET SELON LES MINÉRAUX RECHERCHÉS; VENTILATION PAR MOIS. PRÉVISIONS DES DÉPENSES POUR 2022-2023; VENTILATION PAR MOIS.

Veuillez vous référer à la question particulière #80 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 4

VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS OU DES VERSEMENTS REÇUS EN GARANTIE FINANCIÈRE DEVANT ASSURER LA RESTAURATION DES MINES EN EXPLOITATION DEPUIS LE 22 AOÛT 2013. PRÉCISER, POUR CHACUN DES PROJETS MINIERS : LE MONTANT DÛ, LES VERSEMENTS EFFECTUÉS, LES DÉLAIS ET LES RETARDS DE PAIEMENT

Veuillez vous référez à la question particulière #93 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 5

DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE ET PAR MOIS, FOURNIR LA LISTE DES SITES MINIERS SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE, EN PRÉCISANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES ET CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX. POUR CHACUN DES SITES, INDIQUER LES COÛTS DE RESTAURATION PRÉVUS. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023 ET LE COÛT DES TRAVAUX PRÉVUS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

Veuillez vous référer à la question particulière #94 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE #6

LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS DEPUIS 10 ANS; VENTILER PAR MOIS. INDIQUER LE MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE DEPUIS 10 ANS ET FOURNIR UNE VENTILATION PAR MOIS. INDIQUER LE MONTANT ÉCONOMISÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN VERTU DE CES ENTENTES

Veuillez vous référer à la question particulière #82 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 7

SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022

Veuillez vous référer à la question particulière #83 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 8

SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022

Veuillez vous référer à la question particulière #84 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 9

SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX MINIERS DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS. LISTE DES BAUX ET LE NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS.

Veuillez vous référer à la question particulière #85 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 10

SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. LISTE DES BAUX ET LE NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS

Veuillez vous référer à la question particulière #86 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 11

VENTILATION PAR MOIS DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS DEPUIS 10 ANS. DÉTAILLER LES ACTIONS ENTREPRISES AFIN DE RÉCUPÉRER CES MONTANTS ET LES FRAIS LIÉS À CES RECOURS.

Cette question relève de la compétence de l’Agence du Revenu du Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE # 12

VENTILATION, PAR MINE, PAR MINERAI EXPLOITÉ ET PAR MOIS, DES DROITS MINIERS PAYÉS ET IMPAYÉS DEPUIS 10 ANS.

Veuillez vous référer à la question particulière #90 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 13

QUANTITÉ DE MINERAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI ICI UNE TRANSFORMATION AUTRE QUE SON EXTRACTION DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR USINE DE TRANSFORMATION, PAR TYPE DE TRANSFORMATION, PAR TYPE DE MINERAI ET PAR MOIS

Veuillez vous référer à la question particulière #78 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 14

LISTE DES AVIS D'INFRACTION ÉMIS PAR LE SECTEUR MINIER DU MINISTÈRE DEPUIS 10 ANS, VENTILATION PAR MOIS, INCLUANT LE NOM DE L'ENTREPRISE VISÉE, LE MONTANT ET LES INFRACTIONS COMMISES.

Veuillez vous référer à la question particulière #91 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 15

TONNAGE EXTRAIT DEPUIS 10 ANS, VENTILATION PAR TYPE DE MINERAI, PAR MINE ET PAR MOIS

Les données sur le tonnage extrait sont comptabilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans le cadre des enquêtes sur les statistiques minières. Ces données sont publiées en mars pour l'avant-dernière année. Au 28 février 2022, les données disponibles les plus récentes portent sur l'année 2020. Les données par établissement sont confidentielles

Tonnage extrait au Québec par mine de minerais métalliques, ayant atteint la production commerciale au 28 février 2022, données finales de 2020

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées
Beaufor [1]	Corporation minière Monarch	Or, argent
Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, argent, cuivre, or
Canadian Malartic	Canadian Malartic GP	Or, argent
Casa Berardi	Hecla Québec inc.	Or, argent
DSO	Tata Steel Minerals Canada Ltd	Minerai de fer
Elder	Mines Abcourt inc.	Or, argent
Éléonore	Newmont Corporation	Or
Goldex	Mines Agnico-Eagle limitée	Or, argent
Lac Bachelor [1]	Bonterra Resources inc.	Or, argent
Lac Bloom	Minerai de Fer Québec Inc.	Minerai de fer
Lac-des-Îles	Imerys Graphite & Carbon Canada (en processus d'achat par Northern Graphite Corporation)	Graphite
Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane inc.	Ilménite
Lamaque	Eldorado Gold Québec	Or
Langlois [1]	Nyrstar Langlois	Zinc, argent, cuivre, or
LaRonde	Mines Agnico-Eagle limitée	Or, argent, cuivre, zinc
Lithium Amérique du Nord[1]	Sayona Québec	Lithium
Mont-Wright/Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.	Minerai de fer
Niobec	Niobec inc.	Niobium
Nunavik nickel	Canadian Royalties Inc.	Nickel, cuivre, cobalt, EGP, palladium, or
Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre, EGP, cobalt, or, argent
Westwood	Société IAMGOLD	Or, argent

[1] Au 28 février 2022, en maintenance.

QUESTION PARTICULIÈRE # 16

LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE OU DE RENOUVELLEMENT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE ET PAR MOIS

Veuillez vous référer à la question particulière #92 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 17

COPIE DU PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS ORPHELINS SOUS SA RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE, DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ DEPUIS 10 ANS ET MONTANT PRÉVU POUR 2021-2022, VENTILATION PAR MOIS

Veuillez vous référer à la question particulière #94 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 18

MONTANTS ALLOUÉS À L'ACQUISITION DE DONNÉES GÉOSCIENTIFIQUES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS, DEPUIS 10 ANS ET LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023

2021-2022*
Acquisition de données géoscientifiques (en k$)
12 909,8

* En date du 28 février 2022

Les régions administratives : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE # 19

NOMBRE D'INSPECTEURS ET D'ETC CHARGÉS DE L'INSPECTION DES PUITS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL. NOMBRE D'INSPECTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2009-2010, EN VENTILANT PAR TYPE DE PUITS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.

	Nombre d'inspecteurs	ETC[1]	Nombre d'inspections[2]
2021-2022	4	2,72	165

[1] Ce nombre reflète la proportion du temps consacré par les 4 inspecteurs à la préparation des inspections sur le terrain, à leur déroulement et aux suivis administratifs appropriés. Ainsi, étant donné le caractère saisonnier de ces activités d'inspection, la période hivernale est principalement consacrée en appui à d'autres tâches au sein de la Direction du bureau des hydrocarbures du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

[2] En 2021-2022, au total, 165 inspections de sites et puits d'hydrocarbures ont été réalisées, soit 60 sur des sites/puits actifs et 105 sur des sites/puits inactifs. À noter que certains des sites/puits ont été inspectés à deux reprises.

Mois	Région administrative	Puits inactifs	Puits actifs
Avril	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	
Mai	Centre-du-Québec		2
Mai	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3	
Mai	Lanaudière	5	
Mai	Montérégie	2	
Juin	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43	
Juin	Montérégie		1
Juillet	Mauricie		4
Juillet	Montérégie		2
Août	Montérégie	3	1
Août	Capitale-Nationale	1	1
Août	Centre-du-Québec	1	2
Août	Chaudière-Appalaches	1	
Août	Mauricie	5	5
Septembre	Centre-du-Québec	3	1
Septembre	Chaudière-Appalaches	4	

Septembre	Mauricie	3	17
Octobre	Bas-Saint-Laurent		1
Octobre	Centre-du-Québec	1	
Octobre	Chaudière-Appalaches		6
Octobre	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	14	2
Octobre	Mauricie	1	9
Novembre	Chaudière-Appalaches		6
Novembre	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	
Novembre	Lanaudière	4	
Novembre	Mauricie	4	
	Total :	105	60

QUESTION PARTICULIÈRE #20

EFFECTIF DÉDIÉ AU CONTRÔLE ET AUX INSPECTIONS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS 10 ANS.

Veuillez vous référer à la question particulière #17 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 21

EFFECTIF LIÉS À L'ÉMISSION DE PERMIS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS 10 ANS.

Nombre d'ETC
2021-2022
9,4

QUESTION PARTICULIÈRE # 22

EFFECTIF DÉDIÉ À LA VÉRIFICATION DES PLANS DE RESTAURATION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS 10 ANS.

Nombre d'ETC
2021-2022
4,35

QUESTION PARTICULIÈRE # 23

EFFECTIF DÉDIÉ À L'ÉMISSION D'AVIS D'INFRACTION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS 2010-2011.

Nombre d'ETC
2021-2022
4,7

QUESTION PARTICULIÈRE # 24

FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION SUR LES INSPECTIONS MENÉES PAR L'AQLPA ET CMAVI POUR LE MINISTÈRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION SUR LES PUITS INACTIFS AU QUÉBEC :

A. NOMBRE DE PUITS LOCALISÉS;
B. NOMBRE DE PUITS NON LOCALISÉS;
C. NOMBRE DE PUITS INSPECTÉS VISUELLEMENT (SUR LE TOTAL DES PUITS LOCALISÉS);
D. NOMBRE DE PUITS EXCAVÉS (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS VISUELLEMENT);
E. NOMBRE DE PUITS CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
F. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
G. NOMBRE DE PUITS PRÉSENTANT DES FUITES D'HYDROCARBURES AU-DELÀ DU SEUIL TOLÉRABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
H. NOMBRE DE PUITS PRÉSENTANT DES FUITES DE MÉTHANE. AU-DELÀ DU SEUIL TOLÉRABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
I. NOMBRE DE PUITS PRÉSENTANT DES COFFRAGES CORRECTEMENT SCELLÉS (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
J. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES CORRECTIVES.

Depuis l'annonce du plan d'action pour l'inspection et la correction des puits d'hydrocarbures inactifs sur le territoire du Québec, le 1er mai 2018, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQPLA) et le Collectif Moratoire Alternatives Vigilance Intervention (CMAVI) n'ont mené aucune inspection pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

QUESTION PARTICULIÈRE # 25

FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION SUR LES INSPECTIONS MENÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION SUR LES PUITS INACTIFS DU QUÉBEC :

A. NOMBRE DE PUITS LOCALISÉS;
B. NOMBRE DE PUITS NON LOCALISÉS;
C. NOMBRE DE PUITS INSPECTÉS VISUELLEMENT (SUR LE TOTAL DES PUITS LOCALISÉS);
D. NOMBRE DE PUITS EXCAVÉS (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS VISUELLEMENT);
E. NOMBRE DE PUITS CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
F. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
G. NOMBRE DE PUITS PRÉSENTANT DES FUITES D'HYDROCARBURES AU-DELÀ DU SEUIL TOLÉRABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
H. NOMBRE DE PUITS PRÉSENTANT DES FUITES DE MÉTHANE. AU-DELÀ DU SEUIL TOLÉRABLE (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
I. NOMBRE DE PUITS PRÉSENTANT DES COFFRAGES CORRECTEMENT SCELLÉS (SUR LE TOTAL DES PUITS INSPECTÉS);
J. NOMBRE DE PUITS NON CONFORMES AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES CORRECTIVES.

A) Un total de 165 inspections de puits et de sites ont été réalisées par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) en 2021-2022. De ce total, 105 inspections menées sur 83 sites de puits et de sites sont associées à des puits dits inactifs. Sur ces 83 sites de puits, 2 nouveaux puits ont été localisés sur les 8 dont la recherche demeurait en cours. Mentionnons que l'essentiel des inspections a été effectué dans un but de suivi de l'état des puits inactifs localisés et jugés problématiques, étant donné les efforts de recherches considérables ayant été consentis entre 2018-2019 et 2021-2022.

B) Sur l'ensemble des 105 inspections réalisées sur 83 sites par le ministère en 2021-2022 sur des puits et sites inactifs, 6 puits sur les 8 dont la recherche demeurait en cours n'ont pu être localisés malgré les efforts de recherche consentis, bien que les sites aient été inspectés visuellement.

C) Sur l'ensemble des 2 puits et sites inactifs ayant été localisés en 2021-2022 sur les 8 dont la recherche demeurait en cours, 1 seul puits a fait l'objet d'une inspection visuelle à la suite de son excavation. À noter autrement que les puits excavés situés dans un massif de béton ne sont pas considérés dans cette catégorie.

D) Sur l'ensemble des 2 puits et sites inactifs ayant été localisés en 2021-2022, 1 seul puits a fait l'objet d'une excavation. À noter autrement que les puits hors sols ne nécessitent pas d'excavation.

E) Sur les 2 sites inspectés dont les puits ont été localisés en 2021-2022, 1 d'entre eux ne présente aucune problématique ou contamination et est ainsi déclarés « conformes » ou « non problématiques ». Quant aux 6 sites inspectés dont le puits n'a pu être localisé, ceux-ci ne présentaient aucune problématique ou trace d'une possible contamination.

F) Sur les 2 sites inspectés dont les puits ont été localisés en 2021-2022, 1 puits et sites présentait certaines problématiques ou encore certaines possibilités de contamination et est ainsi déclarés « non conformes » ou « travaux à réaliser ». Quant aux 6 sites inspectés dont le puits n'a pu être localisé, ceux-ci ne présentaient aucune problématique ou trace d'une possible contamination.

G) Sur l'ensemble des 105 inspections réalisées sur 83 sites par le ministère en 2021-2022 sur des puits et sites inactifs, 41 puits présentent des fuites d'hydrocarbures (produits pétroliers) au-delà des critères définis. À noter que pour 22 de ces 41 puits, ceux-ci présentent également des fuites de méthane. Le nombre de puits problématiques inspectés en 2021-2022 est élevé puisque les objectifs d'inspections étaient de poursuivre le suivi sur ces puits, essentiellement localisés dans les années antérieures, afin d'en étudier les caractéristiques.

H) Sur l'ensemble des 105 inspections réalisées sur 83 sites par le ministère en 2021-2022 sur des puits et sites inactifs, 30 puits présentaient des fuites de méthane au-delà des critères définis. Le nombre de puits problématiques inspectés en 2021-2022 est élevé puisque les objectifs d'inspections étaient de poursuivre le suivi sur ces puits, essentiellement localisés dans les années antérieures, afin d'en étudier les caractéristiques.

I) Sur les 2 sites inspectés dont les puits ont été localisés en 2021-2022, un de ceux-ci possède un tubage hors-sol ouvert, mais aucune problématique de fuite n'est associée à ce puits. Quant à l'autre puits, il n'a pas été possible de creuser pour confirmer visuellement l'obturation du puits, puisqu'il est situé en milieu humide. À noter que la vérification technique de l'intégrité du coffrage, y compris ses conditions d'obturations, se vérifie généralement à l'aide de diagraphie, en raison des paramètres nécessaires pour vérifier physiquement celle-ci.

J) Sur l'ensemble des 95 puits déclarés « non conformes » en 2020-2021, 15 ont fait l'objet de mesures correctives en 2021-2022. À la lumière du bilan, le MERN planifie la poursuite de ses travaux pour apporter les correctifs appropriés. Les puits jugés comme étant les plus problématiques seront adressés en priorité, alors que l'analyse de l'intégrité des puits moins problématiques sera réalisée en un deuxième temps. Aucun de ces puits ne présente de dangers immédiats pour la sécurité des personnes et des biens.

QUESTION PARTICULIÈRE # 26 - PQ

VENTILATION, PAR MOIS, DES SOMMES ALLOUÉES POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES SITES MINIERS, TANT SUR LE PLAN DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT QUE CELUI DES REDEVANCES.

Sommes allouées (k$) Suivi et contrôle des sites miniers
2021-2022*
682,3

* Donnée en date du 28 février 2022.

Les données incluent le suivi et le contrôle des sites miniers, sur le plan du respect de l'environnement, pour le passif environnemental minier seulement. Le suivi et le contrôle des sites miniers, sur le plan du respect de l'environnement, pour les sites actifs, relèvent du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION PARTICULIÈRE # 27

QUANTITÉ ET VALEUR DU MINERAI EXTRAIT AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.

La quantité du minerai extrait et traité n’est pas recensée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Toutefois, l’ISQ recense la quantité extraite et livrée, de même que la valeur des livraisons. Ces données par projet sont confidentielles.

QUESTION PARTICULIÈRE # 28

MONTANT DES REDEVANCES VERSÉES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.

Depuis le 1er décembre 2015, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles diffuse, annuellement, sur son site Internet les droits payés par les sociétés minières, et ce, pour chacune de leur mine. Cette divulgation est conforme aux articles 120 et 215 de la Loi sur les mines.

La plus récente publication porte sur les droits versés en 2020 et peuvent être consultés à l'adresse suivantes : https://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Quantite-valeurs-droits-2020-fr-MERN.pdf.

QUESTION PARTICULIÈRE # 29
LISTE ET MONTANT DES CONTRIBUTIONS VERSÉES PAR LES TITULAIRES D'UN BAIL MINIER.

En vertu de l'article 215 de la Loi sur les mines :

L'ensemble des contributions versées par le titulaire est rendu public, une fois par année, pour chaque bail minier, concession minière et bail d'exploitation de substances minérales de surface.

Cet article s'applique pour les exercices financiers suivant la mise en vigueur de la Loi sur les mines, soit en décembre 2013.

Les redevances qui ont été versées par les titulaires pour les exercices financiers terminés les 31 décembre 2014, 2015 et 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 sont disponibles sur le site Internet du MERN à l'adresse suivante : https://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Quantite-valeurs-droits-2020-fr-MERN.pdf.

QUESTION PARTICULIÈRE # 30
LISTE DE TOUS LES PLANS DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION APPROUVÉS PAR LE MINISTRE 2021-2022

Nom du site ou du projet	Compagnie	Date d'approbation[1]
Darius O'Brien - Exploration	Ressources Minières Radisson inc.	2021-04-29
Horne (NO-4, NO-5 et QU-2)	Glencore Canada Corporation	2021-05-14
Renard	Société de Diamant Stornoway	2021-05-21
Bouchard-Hébert	Ressources Breakwater ltée	2021-06-21
Fénélon	Wallbridge Mining Company Limited	2021-08-12
Barry 1	Bonterra Ressources inc.	2021-09-01
East Sullivan - Exploration	Sulliden Mining Capital Inc.	2021-10-01
Mines Seleine	Sel Windsor Ltée	2021-11-19
Persévérance	Glencore Canada Corporation	2021-12-15
Croinor	Corporation Minière Monarch	2021-12-22
Sigma	Eldorado Gold (Quebec) inc.	2022-01-14
Lac Herbin	Eldorado Gold (Québec) inc.	2022-02-02
Lamaque	Eldorado Gold (Quebec) inc.	2022-02-07
Whabouchi	Nemaska Lithium inc.	2022-02-10

[1] Du 1er avril 2021 au 28 février 2022

QUESTION PARTICULIÈRE # 31

ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2022, CONCERNANT LE SUIVI DE L'ENGAGEMENT DE POURSUIVRE LA RESTAURATION DES PARCS DE RÉSIDUS MINIERS, INCLUANT LES SOMMES INJECTÉES EN 2021-2022.

Sommes injectées en 2021-2022* pour la restauration des sites miniers inscrits au passif environnemental (K$)
13 279,1

* En date du 28 février 2022

QUESTION PARTICULIÈRE #32

LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE DEPUIS 10 ANS, EN VENTILANT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS. DÉTAILLER LES SOMMES OBTENUES POUR L'ÉMISSION DE CES BAUX.

	2021-2022	
Région administrative	**Nouveaux baux de villégiature octroyés**	**Sommes obtenues (k$)**
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	20	6,1

Les baux de villégiatures accordés par les Municipalités régionales de comté (MRC) dans le cadre de la délégation des activités de gestion foncière sont exclus des données présentées.

QUESTION PARTICULIÈRE # 33
NOMBRE DE RENOUVELLEMENT DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2021-2022; DÉTAILLER LES SOMMES OBTENUES POUR CES RENOUVELLEMENTS. VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.

Région administrative	Nombre de dossiers	Sommes obtenues (k$)
5	9	3,3
8	70	24,3
9	65	19,8
10	726	409,0
11	975	296,4
12	90	40,7

Les renouvellements pour les baux de villégiature délégués aux municipalités régionales de comté dans le cadre de l'entente de délégation de la gestion foncière sont réalisés par celles-ci et ne sont pas inclus dans les données présentées.

QUESTION PARTICULIÈRE # 34

SOMME SUPPLÉMENTAIRE OBTENUE PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE LOYER DES TERRAINS DE VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION, DEPUIS SA MISE EN APPLICATION; VENTILER PAR MOIS.

Sommes générées par les loyers de villégiature (k$) en 2021-2022	**4 719,3**

Les sommes générées par les baux de villégiature dont la gestion est déléguée aux municipalités régionales de comté et fournies à la question particulière # 36 sont incluses dans les données présentées.

QUESTION PARTICULIÈRE # 35

LISTE DES TARIFS APPLICABLES ET ÉVOLUTION DES TARIFS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

FRAIS D'ADMINISTRATION LIÉS AUX BAUX DE VILLÉGIATURE

Frais d'administration	**2021-2022**
Ouverture de dossier	116 $
Émission ou modification d'un bail	353 $
Transfert d'un bail	353 $

LOYERS DES BAUX DE VILLÉGIATURE

Région administrative	**Loyer moyen annuel estimé 2021-2022**
Bas-Saint-Laurent	353 $
Saguenay-Lac-Saint-Jean	480 $
Capitale-Nationale	1 026 $
Mauricie	537 $
Estrie	365 $
Outaouais	716 $
Abitibi-Témiscamingue	460 $
Côte-Nord	307 $
Nord-du-Québec	569 $
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	313 $
Chaudière-Appalaches	452 $
Lanaudière	621 $
Laurentides	705 $
Ensemble du Québec	**459 $**

QUESTION PARTICULIÈRE # 36

LISTE DES BAUX DE VILLÉGIATURE AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES DEPUIS 10 ANS, VENTILER PAR MOIS.

2021-2022		
Région	**Nombre de baux de villégiature transférés[1]**	**Sommes générées pour l'ensemble des baux de villégiature délégués (k$) [1]**
1	-	78,3
2	-	1 290,1
3	-	346,1
4	-	735,3
7	-	339,6
8	1	224,0
9	5	510,7
14	-	222,9
15	-	167,2

[1] Données au 28 février 2022

QUESTION PARTICULIÈRE # 37

LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MERN DEPUIS 10 ANS. NOM DES BÉNÉFICIAIRES, RAISONS DES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET COMPENSATIONS ACCORDÉES; VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.

2021-2022[1]			
Région administrative	**Nom du bénéficiaire**	**Raison de l'échange**	**Montant reçu (k$)**
-	-	-	-

Aucun échange pour 2021-2022

QUESTION PARTICULIÈRE # 38

BUDGETS CONSACRÉS À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 10 ANS, INCLUANT L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX; VENTILATION PAR MOIS

Budget consacré à la réforme cadastrale (prévisions)

Les sommes suivantes du Fonds d'information sur le territoire sont affectées à la réalisation du Programme de réforme du cadastre québécois.

Sommaire des déboursés 2021-2022 (en k$)	
Mise à jour	9 023,7
Rénovation cadastrale	15 687,7

État d'avancement des travaux

Cumulatif des travaux de rénovation cadastrale	**Au 28 février 2022**
En millions de lots rénovés	3,78
En %	99,8 %
Municipalités terminées	
Nombre	1 100
En %	99,2 %
Autres municipalités touchées par des contrats de rénovation en cours	
Nombre	9
En %	0,8 %

QUESTION PARTICULIÈRE # 39

DEPUIS 10 ANS, PAR ANNEE FINANCIÈRE, INDIQUER LES NOMS ET LES ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU DES BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT :

A. LA DATE;
B. LA DURÉE;
C. LE MONTANT DE CES CONTRATS;
D. L'OBJET DE CES CONTRATS;
E. LE PROCESSUS DE SÉLECTION DE CES FIRMES OU BUREAUX DE PROFESSIONNELS.

Aucun contrat n'a été accordé en 2021-2022.

QUESTION PARTICULIÈRE # 40

POUR 2021-2022, LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ À CHAQUE PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT, POUR CHACUN :

A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
C. LE MONTANT ACCORDÉ;
D. LES ÉMISSIONS DE GES ÉVITÉES OU RÉDUITES GRÂCE AU FINANCEMENT OU À LA SUBVENTION.

Veuillez-vous référer à la question particulière #11 de la première opposition.

De plus, le rapport annuel de gestion (RAG) fournit une description de chacun des programmes liés à la transition énergétique, avec des données annuelles et des données historiques.

RAG 2020-2021 : Rapport annuel de gestion 2020-2021 (quebec.ca)

QUESTION PARTICULIÈRE # 41

FOURNIR LE DÉTAIL DE TOUTES LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LES PROGRAMMES GÉRÉS PAR LE SECTEUR DE L'INNOVATION ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUES (ET PAS SEULEMENT LE MONTANT GLOBAL PAR PROGRAMME)

Veuillez vous référer à la question particulière #11 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 42

FOURNIR LA LISTE DE TOUTES LES NOMINATIONS DEPUIS LE 1ER AVRIL 2014 À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE SUR RECOMMANDATION DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Ces renseignements font l'objet d'une diffusion sur le site Internet à l'adresse suivante : https://www.regie-energie.qc.ca

QUESTION PARTICULIÈRE # 43

POUR LE PROGRAMME « ÉCOPERFORMANCE (PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE POUR DES PROJETS D'EFFICACITE ENERGETIQUE ET DE CONVERSION) », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

- **A. L'OBJECTIF DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2);**
- **B. LE POTENTIEL DE REDUCTION OU D'EVITEMENT D'EMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO_2);**
- **C. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTES PAR LE MINISTRE;**
- **D. LA REDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES EMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTES PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO_2);**
- **E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);**
- **F. LES AIDES FINANCIERES TOTALES DU MINISTERE (EN M$);**
- **G. LE COUT MOYEN DES PROJETS SUR LA DUREE DE VIE (EN $/TONNE);**
- **H. LE NOMBRE D'EMPLOIS CREES OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.**

Le Rapport annuel de gestion (RAG) du MERN fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

Le suivi des actions du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) mises en œuvre par les ministères et organismes est disponible par l'entremise de fiches de mesures du PACC, sur le site Internet suivant :
https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/documents/fiches-suivi/index.htm#pacc

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 44

POUR LE « PROGRAMME DE BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE (PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS DE CONVERSION ÉNERGÉTIQUE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE) », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

A. L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
B. LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
C. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;
D. LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES ÉMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO2);
E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);
F. LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN M$);
G. LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);
H. LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.

Le Rapport annuel de gestion (RAG) du MERN fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

Le suivi des actions du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) mises en œuvre par les ministères et organismes est disponible, par l'entremise de fiches de mesures du PACC, sur le site Internet suivant :
https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/documents/fiches-suivi/index.htm#pacc

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 45

POUR LE PROGRAMME « TECHNOCLIMAT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

A.L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
B.LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
C.LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;
D.LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES ÉMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO2);
E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);
F.LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN M$);
G.LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);
H.LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.

Le rapport annuel de gestion (RAG) fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

Le suivi des actions du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) mises en œuvre par les ministères et organismes est disponible par l'entremise de fiches de mesures du PACC sur le site suivant :
https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/documents/fiches-suivi/index.htm#pacc

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 46

POUR LE PROGRAMME « CHAUFFEZ VERT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

A. L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
B. LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
C. LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;
D. LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES ÉMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO2);
E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);
F. LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN M$);
G. LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);
H.LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.

Le rapport annuel de gestion (RAG) fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

Le suivi des actions du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) mises en œuvre par les ministères et organismes est disponible par l'entremise de fiches de mesures du PACC sur le site suivant :
https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/documents/fiches-suivi/index.htm#pacc

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 47

POUR LE PROGRAMME « RÉNO-CLIMAT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

A. **L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);**
B. **LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);**
C. **LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;**
D. **LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES ÉMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO2);**
E. **LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);**
F. **LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN M$);**
G. **LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);**
H. **LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.**

Le rapport annuel de gestion (RAG) fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf.

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 48

POUR LE PROGRAMME « ÉCONOLOGIS », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

A. **L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);**
B. **LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);**
C. **LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;**
D. **LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES ÉMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO2);**
E. **LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);**
F. **LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN M$);**
G. **LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);**
H. **LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.**

Le Rapport annuel de gestion (RAG) du MERN fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 49

POUR LE PROGRAMME « NOVOCLIMAT », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

A.L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
B.LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
C.LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;
D.LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES ÉMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO2);
E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);
F.LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN M$);
G.LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);
H.LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.

Le rapport annuel de gestion (RAG) fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 50

POUR LE PROGRAMME « ROULEZ ÉLECTRIQUE », FOURNIR LA VENTILATION SUIVANTE :

A.L'OBJECTIF DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS TROIS ANS – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
B.LE POTENTIEL DE RÉDUCTION OU D'ÉVITEMENT D'ÉMISSIONS DE GES EN 2022 – BASE ANNUELLE (EN MT CO2);
C.LE NOMBRE TOTAL D'ANALYSES ET DE PROJETS D'IMPLANTATION ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE;
D.LA RÉDUCTION ANNUELLE POTENTIELLE DES ÉMISSIONS DE GES DES PROJETS ACCEPTÉS PAR LE MINISTRE (EN KT DE CO2);
E. LES INVESTISSEMENTS TOTAUX DES PROJETS (EN M$);
F.LES AIDES FINANCIÈRES TOTALES DU MINISTÈRE (EN M$);
G.LE COÛT MOYEN DES PROJETS SUR LA DURÉE DE VIE (EN $/TONNE);
H.LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR CES INVESTISSEMENTS.

Le rapport annuel de gestion (RAG) fournit des données annuelles et des données historiques de chacun des programmes administrés par le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques.
RAG 2020-2021 :https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2020-2021-MERN.pdf

L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/

Le suivi des actions du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) mises en œuvre par les ministères et organismes est disponible par l'entremise de fiches de mesures du PACC, sur le site suivant :
https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/documents/fiches-suivi/index.htm#pacc

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec fait l'objet d'une mise à jour régulière afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures concrétisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du MERN ou portées par les ministères, organismes publics et distributeurs d'énergie :
https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 51

POUR CHACUN DES PERMIS SUIVANTS :
A. RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL;
B. LEVÉ GÉOPHYSIQUE;
C. FORAGE OU RÉENTRÉE DE PUITS;
D. COMPLÉTION DE PUITS;
E. MODIFICATION DE PUITS;
F. AUTORISATION DE FERMETURE DE PUITS;
G. BAUX D'EXPLOITATION.

INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES PERMIS ACCORDÉS À COMPTER DE L'ANNÉE 2011-2012. INDIQUER LA SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS. INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 31 MARS 2022 ET LEUR DATE D'ÉCHÉANCE. INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES PERMIS RÉVOQUÉS.

Veuillez vous référer à la question particulière # 75 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 52

DEPUIS 10 ANS, POUR CHACUN DES PERMIS DE RECHERCHE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL, INDIQUER LE TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LEURS DÉTENTEURS POUR CONSERVER LEUR PERMIS.

L'article 31 de la Loi sur les hydrocarbures stipule que le titulaire d'une licence d'exploration doit faire rapport des travaux effectués sur le territoire de la licence au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les six mois qui suivent la date anniversaire de l'attribution de la licence. Cette disposition de la Loi sur les hydrocarbures remplace l'article 177 de la Loi sur les mines, prévalant avant son entrée en vigueur le 20 septembre 2018.

Considérant l'entrée en vigueur de la Loi sur les hydrocarbures et en vertu de l'article 285 de cette même Loi, le titulaire d'une licence d'exploration qui effectue des travaux durant la période d'exemption prévue au premier alinéa de l'article 285 voit son obligation de produire le rapport prévu au deuxième alinéa de l'article 31 de la Loi sur les hydrocarbures reportée à six mois suivant la nouvelle date d'échéance de la licence, déterminée selon le premier alinéa de l'article 285.

Ainsi, les montants associés aux dépenses en travaux statutaires pour l'année 2021-2022 ne sont pas disponibles.

QUESTION PARTICULIÈRE # 53

DEPUIS 10 ANS, POUR LES GAZ DE SCHISTE FOURNIR :

A. NOMBRE DE PERMIS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE RELATIVEMENT À L'EXPLORATION DANS LA VALLÉE-DU-SAINT-LAURENT;
B. LISTE COMPLÈTE DES FORAGES ET DE FRACTURATIONS HYDRAULIQUES RÉALISÉS POUR CHACUN DES PERMIS OCTROYÉS;
C. NOMBRE ET DÉTAIL DE CHACUNE DES INSPECTIONS RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE DANS LES PUITS ACTUELS;
D. NOMBRE ET DÉTAIL DES CONSTATS D'INFRACTIONS ÉMIS PAR LE MINISTÈRE.

A) PERMIS ÉMIS DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT	**2021-2022**
Permis de recherche	0
Permis de levé géophysique	0
Permis de forage	0
Permis autres (modification, complétion et fermeture de puits)	0

B) LISTE DES FORAGES ET DES FRACTURATIONS	**2021-2022**
Forage	0
Fracturation	0

C) Inspections réalisées

Pour l'année 2021-2022, 7 inspections ont été réalisées sur les 29 puits ayant été forés entre 2006 et 2010 dans la Vallée-du-Saint-Laurent et visant primairement le gaz de schiste.

D) Constats d'infractions émis

En 2021-2022, aucun constat d'infraction n'a été émis par le MERN à l'égard des 29 puits ayant été forés entre 2006 et 2010 dans la Vallée-du-Saint-Laurent et visant primairement le gaz de schiste.

QUESTION PARTICULIÈRE # 54

DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION REÇUES POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES.

Nombre de demande de lettres d'intention reçues en 2021-2022 : **2**
Nombre de demande de lettres d'intention acceptées en 2021-2022 : **0**
Nombre de demande de lettres d'intention refusées en 2021-2022 : **0**
Nombre de demande de lettres d'intention reçues en 2021-2022 en traitement : **2**

Données au 16 février 2022

QUESTION PARTICULIÈRE # 55

DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIES DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES

Nombre de demandes de réserve de superficie pour l'utilisation des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes **reçues** en 2021-2022 : **0**
Nombre de demandes de réserve de superficie pour l'utilisation des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes **acceptées** en 2021-2022 : **1**

Données au 16 février 2022

QUESTION PARTICULIÈRE # 56

DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES ET LA DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE.

Aucune demande reçue en 2021-2022.

QUESTION PARTICULIÈRE # 57

TOTAL DE LA PUISSANCE INSTALLÉE EN ÉNERGIE ÉOLIENNE AU 31 MARS 2022. INDIQUER LE LIEU DE LOCALISATION, LE NOMBRE D'ÉOLIENNES, LE PROMOTEUR ET LA PUISSANCE INSTALLÉE.

Veuillez vous référer à la question particulière #36 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 58

INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. INCLURE ÉGALEMENT LA LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS.

	2021-2022 [1]	
Région administrative	**Baux révoqués**	**Baux renouvelés**
2	2	1
7	3	-
8	2	1
9	3	1
10	1	-
11	1	-
14	-	1

[1] Données au 31 janvier 2022

QUESTION PARTICULIÈRE # 59

SOMMES DÉVOLUES À L'ANALYSE DU POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE AU NORD DU 49E PARALLÈLE, INCLUANT LE POTENTIEL EN ÉNERGIES HYDRAULIQUE, ÉOLIENNE ET SOLAIRE

Aucune somme n'a été dévolue par le Ministère en 2021-2022 pour l'analyse du potentiel énergétique au nord du 49e parallèle, incluant le potentiel en énergies hydraulique, éolienne et solaire.

QUESTION PARTICULIÈRE # 60

ÉTAT DE SITUATION DE LA PRODUCTION DE PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES PAR PROJET. LISTE DES PROJETS AUTORISÉS ET REFUSÉS DEPUIS LE 23 AVRIL 2014

État de situation de la production de petites centrales hydroélectriques par projet

Dans le cadre du programme d'achat d'électricité lancé le 15 juillet 2009, Hydro-Québec Distribution a reçu 31 soumissions pour un total de 356 MW. Le 30 juin 2010, Hydro-Québec a annoncé avoir retenu, à la suite de son analyse de conformité, treize projets pour un total de 149,7 MW.

Sept de ces projets sont en opération (Hydro-Canyon Saint-Joachim, 11e chute rivière Mistassini, Franquelin, Pont-Arnaud, Chute-Garneau, Val-Jalbert et Aménagement hydroélectrique de la Courbe du Sault et rivière Sheldrake), trois projets sont en développement (Centrale hydroélectrique des chutes du Six Milles, Centrale hydroélectrique de la chute du Quatre Milles et Manouane Sipi) et trois ont été abandonnés par leur promoteur (Centrale Saint-Gabriel, Centrale du Parc des Chutes-de-Sainte-Ursule et Centrale Moulin-des-Pères).

Liste des projets autorisés et refusés depuis le 23 avril 2014

En février 2013, le gouvernement a annulé six projets parmi les treize sélectionnés par Hydro-Québec Distribution. Dans le cadre du Discours sur le budget 2014-2015, le gouvernement a annoncé la relance de ces six projets. Ces six projets sont : Hydro-Canyon Saint-Joachim, 11e chute rivière Mistassini, Centrale Saint-Gabriel, Centrale hydroélectrique des chutes du Six Milles, Centrale hydroélectrique de la chute du Quatre Milles et Manouane Sipi.

Deux de ces projets sont en opération (Hydro-Canyon Saint-Joachim et 11e chute rivière Mistassini), trois projets sont en développement (Centrale hydroélectrique des chutes du Six Milles, Centrale hydroélectrique de la chute du Quatre Milles et Manouane Sipi) et un projet a été abandonné par son promoteur (Centrale Saint-Gabriel).

Liste complète des soumissions reçues par Hydro-Québec : http://www.hydroquebec.com/4d_includes/depdoc/cpe/fr/PAESoumissionsrecues17mars.pdf

Liste complète des soumissions retenues par Hydro-Québec : http://www.hydroquebec.com/4d_includes/depdoc/cpe/fr/PCH_Soumissions_retenues.pdf

QUESTION PARTICULIÈRE # 61

NOMBRE D'INSPECTEURS DÉDIÉS À L'INSPECTION DES PUITS DE GAZ INACTIFS. ÉVOLUTION DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Année financière	Nombre d'inspecteurs
2021-2022	0

QUESTION PARTICULIÈRE # 62

NOMBRE D'INSPECTEURS DÉDIÉS À L'INSPECTION DES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE D'EXTRACTION PÉTROLIÈRE DEPUIS 2014-2015. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

	Nombre d'inspecteurs
2021-2022	4

QUESTION PARTICULIÈRE # 63

NOMBRE DE TRAVAUX DE FORAGE POUR LA RECHERCHE DE GAZ NATUREL AUTORISÉS DEPUIS CINQ ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE ET PAR RÉGION. INDIQUER LE NOMBRE D'INSPECTIONS MENÉES POUR CHACUN DES FORAGES ET DES PUITS. FOURNIR UNE VENTILATION PAR FORAGE OU PAR PUITS.

Aucun travail de forage pour la recherche de gaz naturel n'a été autorisé par le Ministère en 2021-2022.

QUESTION PARTICULIÈRE # 64

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES LIÉES À L'UNITÉ DE VIGILANCE SUR LES HYDROCARBURES. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES TENUES EN 2021-2022 ET LE CALENDRIER DES RENCONTRES POUR 2022-2023, DE MÊME QU'UN COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET AVIS PRODUITS.

Aucun budget externe n'a été alloué à l'Unité de vigilance permanente sur les hydrocarbures. Les réunions se tiennent dans des locaux gouvernementaux ou en vidéoconférence.

L'Unité de vigilance permanente sur les hydrocarbures ne s'est pas réunie en 2021-2022.

QUESTION PARTICULIÈRE # 65

POUR TOUS LES PERMIS D'EXPLOITATION ET D'EXPLORATION GAZIÈRE OU PÉTROLIÈRE, IDENTIFIER LES PROJETS POUR LESQUELS DE LA FRACTURATION HYDRAULIQUE OU DES FORAGES HORIZONTAUX SONT PRÉVUS.

Au cours de l’année 2021-2022, aucune demande d’autorisation pour des activités de fracturation ou de forage horizontal n’a été déposée au ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles.

QUESTION PARTICULIÈRE # 66

ÉVOLUTION DES PERMIS D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES DEPUIS CINQ ANS, VENTILATION PAR ANNÉE ET PAR MOIS

	2021-2022
Nombre de licences d'exploration[1]	165

1. Le 20 septembre 2018, la Loi sur les hydrocarbures a été mise en vigueur. Conséquemment, les permis de recherche sont convertis en licences d'exploration. Quant aux permis relatifs aux activités, ceux-ci sont maintenant identifiés sous le vocable d'autorisations d'activités.

Donnée au 28 février 2022.

QUESTION PARTICULIÈRE # 67

VENTILATION PAR MOIS DU BUDGET DU BEIÉ DEPUIS 10 ANS, INCLUANT LA VENTILATION DES SOURCES DE REVENUS POUR CHAQUE MOIS.

Le Bureau de l’efficacité et de l’innovation énergétiques a été aboli le 31 mars 2017.

QUESTION PARTICULIÈRE # 68

DEPUIS 10 ANS, VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE DU NOMBRE D'EMPLOYÉS, PLUS PARTICULIÈREMENT DU NOMBRE PRÉVU POUR LA GESTION DU FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

Le projet de loi 44, sanctionné le 22 octobre 2020, abolit Transition énergétique Québec (TEQ) et renomme le Fonds de transition énergétique, Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétique. Au 1er novembre 2020, le Fonds est intégré au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

CATÉGORIE D'EMPLOI	NOMBRE[1]
Emplois supérieurs	1
Cadres	8
Professionnels	71
Technicien et assimilés	23
Personnel de bureau	3
Étudiants et stagiaires	8

[1] Le 28 février 2022, 114 employés étaient associés au Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques relevant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

QUESTION PARTICULIÈRE # 69

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA VENTILATION PAR MOIS DU BUDGET OCTROYÉ DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, POUR ASSURER LE SUIVI DE SON APPLICATION.

L'état d'avancement du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 fait l'objet d'une mise à jour périodique afin d'offrir un portrait succinct des différentes mesures réalisées ou en cours de réalisation, qu'elles soient sous la responsabilité du Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques ou portées par les ministères et organismes publics concernés et les distributeurs d'énergie :

Le rapport annuel de gestion du Ministère permet d'apprécier l'état d'avancement et les résultats annuels en lien avec les indicateurs de performance prédéterminés.

L'état d'avancement est diffusé sur le site du Ministère :https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique/feuilles-de-route/detail/etat-avancement-mesures

QUESTION PARTICULIÈRE # 70

POUR CHAQUE PROGRAMME ET INTERVENTION (FINANCÉ EN TOTALITÉ PAR L'AGENCE OU EN PARTENARIAT), BUDGET DES DÉPENSES ET RÉSULTATS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE.

Aucun programme financé par une agence. Si on réfère à l'Agence de l'efficacité énergétique, cette dernière a été abolie en 2011.

QUESTION PARTICULIÈRE # 71

LISTE DE TOUT COMITÉ (AVEC DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES OU TOUT AUTRE PARTENAIRE) DONT A FAIT PARTIE LE BEIÉ DEPUIS 10 ANS EN PRÉCISANT LEURS MANDATS, LES MEMBRES ET LES RÉSULTATS ATTEINTS.

Veuillez vous référer à la question particulière #4 de la première opposition.

QUESTION PARTICULIÈRE # 72

LISTE DES PROJETS MINIERS SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD, PAR MOIS ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE, DEPUIS 10 ANS

Projets miniers en construction et rodage ou à la phase de mise en valeur[1]
2021-2022
BlackRock (Métaux BlackRock inc.)
Barry (Bonterra Resources Inc.)
Douay (Mines d'Or Maple)
Eau Claire (Fury Gold Mines Ltd.)
Fenelon (Société minière Wallbridge)
Géant Dormant (Mines Abcourt inc.)
Hopes Advance (Oceanic Iron Ore Corporation)
Holdings Ltd.)
James Bay Lithium (Allkem)
Kwyjibo (SOQUEM)
Lac à Paul (Arianne Phosphate inc.)
Lac Scott (Les Ressources Yorbeau inc.)
Lac Windfall (Minière Osisko inc.)
Moblan Lithium (Sayona - SOQUEM)
Mont Sorcier (Voyager Metals Inc.)
Rose (Corporation Lithium Éléments Critiques)
Strange Lake / B-Zone (Torngat Metals)
Troilus (Troilus Gold Corp.)
Whabouchi (Nemaska Lithium inc.)

[1] Les projets de mise en valeur sont les projets ayant minimalement atteint l'étape de l'évaluation économique préliminaire.

QUESTION PARTICULIÈRE # 73

VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'ÉLABORATION, L'ANNONCE ET LA MISE EN PLACE DU PROJET-PILOTE DE STATIONS MULTICARBURANTS. PAR STATION ET PAR MOIS. INDIQUER LE NOMBRE PROJETÉ D'UTILISATEURS DE CHACUNE DE CES STATIONS MULTICARBURANTS POUR CHACUN DES CARBURANTS QUI Y SERONT DISPONIBLES, SOIT L'ESSENCE, LES BIOCARBURANTS, LE GAZ NATUREL, LE PROPANE, L'ÉLECTRICITÉ ET L'HYDROGÈNE.

Le projet-pilote de stations multicarburants a pris fin en 2019.

QUESTION PARTICULIÈRE # 74

CONCERNANT LES CAS D'OCCUPATION ILLÉGALE DE TERRES PUBLIQUES, VENTILER PAR MOIS ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE :

A) LE NOMBRE D'INSPECTEURS AFFECTÉS À LA SURVEILLANCE DES TERRES PUBLIQUES;
B) LE NOMBRE D'AVIS DE PRISE DE POSSESSION ÉMIS;
C) LE NOMBRE DE CAS DE PRISE DE POSSESSION DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX;
D) LE NOMBRE DE CAS DE BRÛLAGE DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX;
E) LES SOMMES DÉPENSÉES POUR CES INSPECTIONS, L'ÉMISSION DE CES AVIS, CES PRISES DE POSSESSION ET CES BRÛLAGES.

En 2021-2022:

Région administrative	(A) Nombre d'inspecteurs	(B) Nombre avis de prise de possession émis[1] [2]	(C) Nombre de cas de prise de possession de bâtiments ou d'installations illégaux[1]	(D) Nombre de cas de brûlage de bâtiments ou d'installations illégaux[1]	(E) Sommes dépensées en k$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	0	42	4	146 k$
09 - Côte-Nord	4	2	49	14	41 k$
10-Nord-du-Québec	3	14	9	0	120 k$

[1] au 28 Février 2022

[2] Tel que prévu à l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État, les avis de prise de possession sont affichées par les MRC des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (excepté pour la MRC du Golfe du Saint-Laurent)

Énergie et Ressources naturelles

Québec